



FORMULE SENIOR – LES GARANTIES

Les garanties renforcées pour les seniors sont surlignées en bleu.

Les garanties		FORMULE SENIOR			
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
HOSPITALISATION médicale, chirurgicale ou maternité en établissements conventionnés ^{(1) (2)} (hors période transitoire définie aux Conditions Générales)	Honoraires hospitaliers	100 %	200 %	300 %	400 %
	Frais de séjour conventionné (hors chambre particulière)	Frais réels			
	Forfait journalier	Frais réels			
	Chambre particulière par jour (et frais de TV facturés au titre de l'hospitalisation, par journée d'hospitalisation)	-	80 €	100 €	150 €
	Lit d'accompagnant (par journée d'hospitalisation, limité à 15 jours par an)	-	20 €	30 €	40 €
MÉDECINE DE VILLE ⁽¹⁾	Consultations des médecins généralistes et spécialistes ⁽³⁾ et majorations spécifiques prévues par le tarif de convention	100 %	100 %	150 %	200 %
	Autres consultations (kiné, infirmiers, auxiliaires médicaux) ⁽³⁾	100 %	100 %	150 %	200 %
	Transport ⁽³⁾	100 %	100 %	150 %	200 %
	Analyses, Radios ⁽³⁾	100 %	100 %	150 %	200 %
PHARMACIE ET AUTRES SOINS COURANTS ⁽¹⁾	Médicaments prescrits remboursés par l'AMO ⁽³⁾	100 %	100 %	100 %	100 %
	Automédication ⁽⁵⁾ (par année d'assurance et par bénéficiaire) + 10 € dans le réseau pharmacies partenaires Santé Covéa Risks	40 €			
	Soins de pédicurie et podologie non remboursés par l'AMO (par année d'assurance et par bénéficiaire)	50 €			
	Appareillage prescrits (dont prothèse auditive)	125 %	150 %	200 %	300 %
	Cures remboursées par l'AMO (par année d'assurance et par bénéficiaire)	-	100 €	200 €	300 €
DENTAIRE remboursé par l'AMO ^{(1) (4)}	Soins dentaires	100 %	100 %	150 %	200 %
	Prothèses dentaires	100 %	200 %	300 %	400 %
OPTIQUE ^{(1) (4)} (par année d'assurance et par bénéficiaire)	Lunettes et lentilles médicalement prescrites + <i>Bonus Fidélité, le forfait non utilisé double en 3 ans</i> + <i>Renfort conseil Partenaires Santé Covéa Risks</i>	50 € + 50 €	100 € + 50 €	150 € + 100 €	250 € + 150 €
MÉDECINE DE POINTE non remboursé par l'AMO (par année d'assurance et par bénéficiaire)	Médicaments prescrits	50 €			
	Soins, prothèses dentaires, orthodontie, parodontologie ⁽⁴⁾ <i>Bonus Fidélité si forfait non utilisé</i>	-	100 €	150 €	250 €
	Soins alternatifs	4 séances de 25 € maximum			
PRÉVENTION	Actes de prévention	Inclus			
	Vaccins prescrits non remboursés par l'AMO (par année d'assurance et par bénéficiaire)	50 €			
	Certificats médicaux (voyage, sport) (par année d'assurance et par bénéficiaire)	50 €			
SERVICE	Tiers Payant, Télétransmission	Inclus			
	Accès aux services de GPS Santé	Inclus			
	Assistance et accompagnement maladie grave	Inclus			

Les garanties sont exprimées en pourcentage de la Base du Remboursement de la Sécurité Sociale (BRSS) sous déduction de la participation forfaitaire, des franchises et autres retenues opérées par l'AMO (Assurance Maladie Obligatoire).

- (1) Les taux indiqués s'entendent dans le cadre du parcours de soins coordonné. Ils comprennent les prestations de l'AMO
- (2) Les remboursements de l'Assurance Santé Covéa Risks sont limités au tarif retenu par la Sécurité Sociale pour les frais engagés dans un établissement non conventionné.
- (3) Sous déduction de la participation forfaitaire, des franchises et autres retenues opérées par la Sécurité Sociale. L'Assurance Santé de Covéa Risks ne rembourse pas, en cas de non respect du parcours de soins, les dépassements d'honoraires autorisés par les médecins et la baisse de remboursement de la Sécurité Sociale.
- (4) Pour certaines garanties, l'assuré peut bénéficier de plafonds évolutifs ou de bonus fidélité (voir les Conditions Générales).
- (5) Médicaments délivrés en pharmacie (rhume, troubles digestifs, troubles respiratoires, sevrage tabagique, douleurs).